

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Jean Pierre CHEUNG SEN
Chevalier de l'ordre de Tahiti Nui

Le 29 juin 2020

Monsieur Jean-Pierre Cheung Sen,

Vous êtes né le 11 février 1950, à Papeete. Vous avez grandi à la presqu'île et avez fait votre scolarité à l'école primaire à Pueu, puis votre classe de 6ème au lycée de Taravao.

A l'âge de 17 ans, vous rejoignez votre mère Naomi Tinitua, native de Huahine et marutaitai dans le groupe de danse de Pueu conduit par Stella Lehartel. Dès lors, votre vocation de danseur et votre amour pour la culture polynésienne vous sont alors révélés.

Pendant environ dix années, Pueu ne participait plus au Heiva. Vous êtes celui qui, dans les années 80, a organisé le retour et conduit la troupe de Pueu au Heiva. Vous avez été à l'origine de la création d'un groupe de « himene » pour participer au Heiva. Et le travail accompli a été reconnu et récompensé : en 2007, vous remportez le 2ème prix Himene Ruau et, en 2009, vous obtenez la consécration en remportant le 1er prix Tarava et le 2ème prix Ruau.

Les prix remportés pour ces participations au concours du Heiva permettront d'engager les travaux nécessaires à la rénovation de la salle paroissiale de Pueu, pour laquelle vous oeuvrez en tant que président de l'association paroissiale du comité des fêtes Tiona de Pueu. Le district de Papeari vous a aussi sollicité et vous avez accepté là aussi de transmettre généreusement votre savoir-faire. Au Heiva, Papeari a ainsi remporté le 1er prix Himene Ruau, le 3ème prix Tarava et le 1er prix Ute arearea.

Outre vos talents de danseur, puis de chef de groupe, vous êtes également un compositeur talentueux. Les nombreux prix remportés par vos formations au Heiva en attestent. L'inspiration pour vos compositions vient de votre vécu mais aussi, bien sûr, de l'histoire de Pueu. Vous êtes donc,

en résumé, une véritable figure de la culture polynésienne et du Heiva. Votre grande connaissance de la culture polynésienne vous a d'ailleurs valu d'être membre du jury pour les éditions du Heiva en 2011, 2012, 2013, 2014 et 2018.

Pour l'ensemble de votre œuvre, au service de notre belle culture, j'ai l'honneur de vous élever, mon cher Jean-Pierre, au rang de Chevalier de l'Ordre de Tahiti Nui.